ANOM, Etat Civil, Résultats

Réunion SAINT-JOSEPH 1907

	THE RESERVE OF THE PERSON OF T
	I'me of Met-
Cle de la Reinian	17. 199 A. The de la Reinion of Femillet
Mairie de Jaint Joseph	Tien de Co Co Mairie de Plaint Joseph
whent sept, to medered vingt how Octobre a	Marie de Plant Joseph
soir par devant nous Emile Houreau Maire	dalise & Cen mil neuf urt sept, le rendered pringt eing Octobre a quatres
Sour far devant nous Combe Moareau Marie	Marie & dine heures du fair par segant your Comile Hoardan a Maire et offi-
'Agt Civil de la Commune de Saint Joseph sont	Marie & Cline heures du sois, par segant your Emile Hoarfan Maire et offi-
valle de la Mairie les vieurs. Rosesmont Losés	IF & 1907 barus en la salle Les la collisione l'in Col Fine aire de
ans et Appolon Tolio agé de quarantes hquit ans	Epouse du signe quarante ans et Clime morel agé de Cinquante ans, lous sepre Gulti-
aleur, domicilier de cette Papantine, lesquels nous	Fortain 5 Callet lateurs Somicities de cette Commune la de la filia de la
well jour other à une heure de relevée Figures	
Fil. 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	le jour d'huir à quatre heures du soin la danne Marie Eline
Folit agé de un mois ne a faint-joseph fils	fallse agel de cinquartes cinquart nei à Saint totech Sans
ur Signe Tefraction Folio age del quarante	profession y dannieblier, époulse du sieur Offred Fontaine agé
- ateur et de la dame préphine Hebon agé de	de Cinquarte huit aux Authorateur Somicifie de cette Commence.
pant profession, tous defen domicilies de cette from	filles dégitimes du fou vien CO
ist of la demeure de son pere sise au fien tit	files flégilime, su feu sieur Augustave Lalise et de la fine
je glie mous mous en Sommes assuré et avons au-	dame Jauline Congon, est fécévée en sa demeure sixe au
in the same of seromes assign on the terms and	all lassage, painsi que nous mus en formes
ion de quoi your avons dresses le présent petergui	avgns autorizée l'élebrimation. Le quoi nous avont dressé le present
aré me passir faire, de co interpelles, suivant la	gur a ety gransent sur trois registles et avons, signe, et que les fompa
are ne pavon faire, de ce spilerpellet, suwant la	rants got dédaré ne sarois faires de ce interpelles suivants la lai sec-
el Lez Maire	tire frite.
Quile Houseaus	
	(with flowned)
	Company of the West Company of the West Company of the Company of
Mairie de Sania Joseph ent cent sept le more de minat trais Contabre	The state of the s
The state of the s	1/2,200
Man de Colona Joseph	1 de de la Rémion
en cent sept, le merchedi mual trais (Contaire	* Heres note /